

Charte d'accueil et d'accompagnement DU NOUVEAU-NÉ ET DE SA FAMILLE

1. Équipe formée en **perpétuelle réflexion** autour de ses pratiques.

2. Vous êtes soutenues dans le **choix de l'alimentation** de votre bébé. Des **rencontres** sont organisées pendant la grossesse sur les besoins et les rythmes du nouveau-né.

3. **Parents acteurs** de leurs choix et projet de naissance soutenu par l'équipe.

4. Le lait maternel est l'**aliment idéal** pour le nouveau-né.

5. L'Organisation Mondiale de la Santé recommande un **allaitement exclusif** au cours des 6 premiers mois et jusqu'à 2 ans en complément de la diversification alimentaire.

6. Nous sommes attentifs à vos besoins lors de l'accouchement et vous proposons des **pratiques respectueuses et physiologiques**.

7. Faire connaissance **en peau à peau** dès la naissance et à volonté en toute sécurité.

8. **Gardez votre bébé près de vous, jour et nuit**, car il a besoin de votre présence pour être rassuré.

9. L'équipe vous informera sur **les rythmes et les besoins** de votre enfant pour encourager l'alimentation à l'éveil.

10. Si vous allaitez, votre bébé n'a besoin de rien d'autre (**ni tétine, ni compléments de lait artificiel**).

11. En cas de **séparation**, nous favorisons la création du lien parent-enfant et la mise en route de la lactation.

12. Les équipes vous accompagnent et s'engagent à vos côtés **sans aucune pression commerciale et publicitaire** tel que le préconise le code OMS.

13. À votre **sortie**, l'équipe vous orientera vers des associations, des groupes de soutien et des professionnels de santé.

